Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

DOTC Paris Sud

L' habillement en solde !

La CFDT a participé le mardi 12 février à la commission de suivi sur l'« habillement ». Comme d'habitude, pas grand chose à se mettre sous les dents ! hormis de minuscules avancées, les grandes questions : « le temps d'habillage et de déshabillage », « la constitution des chaussures » ou « la livraison sur le lieu de travail » ont été reportées aux calendes grecques ou rejetées….

❑ Dotation

Certes, elle a augmenté mais, il est dans l'intérêt de la Poste que ses agents soient correctement habillés : question d'image de marque par rapport à nos clients ou à la concurrence. La CFDT a demandé que celle-ci soit distribuée sur le lieu de travail : demande rejetée.

❑ Agents de cabine

A ce jour, les agents de la cabine étaient exclus de la moindre dotation, alors qu'ils réalisent divers travaux d'ensachage. Ils devaient donc être rattachés au poste de : « travaux intérieurs ». Cette injustice devrait être réparée cette année. Les agents concernés devront remonter leur demande à la DOTC ou contacter nos militants pour rectifier le tir.

❑ Habillement des CDD et CDI

. Habillement des CDD : des commandes exceptionnelles sont effectuées afin qu'ils soient vêtus de gilets multi poches pour l'été et des anoraks pour l'hiver.

. Habillement CDI : une commande à la signature du contrat CDI serait judicieuse pour recevoir ses effets à temps !

❑ Le temps « d'habillage et de déshabillage »

La CFDT demandait que le temps d'habillage et de déshabillage soit compensé par des RC (à hauteur de 6 jours par an) contrairement à d'autres organisations syndicales qui préconisaient que ce temps soit intégrer à la durée de la vacation.
Pourquoi ? pour ne pas laisser à la poste la possibilité de sévir envers ceux qui ne porteraient pas leur tenue (rendue pour le coup vraiment obligatoire, puisque intégrer dans le temps de travail).

A une logique répressive et coercitive, la CFDT fait le choix d'une logique incitative au travers de compensations sous forme de RC. La CFDT continue aussi à demander la prise en charge du nettoyage. La DOTC sud nous annonce avoir fait un appel d'offres ! ce serait bien une première en France….comme si on l'espère, c'est suivi d'effet.

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !